

Maçon / Maçonne

Complément en techniques spéciales de construction (CEFA)

	Construction gros œuvre	Maçon / Maçonne			CTSCGO CEFA
		3	4	5	
Formation générale					
Religion	2	2	2	2	
Education physique	2	2	2	2	
Français	4	4	4	4	4
Formation historique et géographique	2	2	2	2	
Formation sociale et économique			2	2	2
Mathématiques	2	2	2	2	2
Formation scientifique	2	2	2	2	2
Néerlandais	2	2			
Formation technique et pratique					
Construction	4	4	4	4	3
Travaux pratiques CGO	12	12	14	14	3
Insertion professionnelle					3 jours
	32	32	34	34	16

Sous réserve de modification : année scolaire 2024-2025.

Stage d'observation obligatoire d'une semaine en 4^e.

Stages d'insertion professionnelle obligatoires 3 semaines en 5^e et 4 semaines en 6^e.

Obtention en fin de 6^{ème} année du CE (certificat d'étude de 6^{ème} professionnelle) et du CQ6 (certificat de qualification professionnelle de 6^{ème} année).

La 7^{ème} année est organisée au CEFA sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves inscrits au 1^{er} septembre.

Obtention du CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur) et d'un certificat complémentaire en fin de 7^{ème} année.

Le CESS donne accès à l'enseignement supérieur (baccalauréat (graduat), régendat, ...)

En 7^{ème} année, modules de formation pratique en Coffrage-ferraillage-bétonnage, Maçonnerie décorative ou Carrelage sol et mur.

Insertion en entreprise en 7^{ème} : 3 jours par semaine

L'ouvrier qualifié en construction gros-œuvre

construit tous les éléments porteurs de la construction : les fondations, les dalles, les murs...

Dans la construction traditionnelle, il utilise des briques, des pierres, des blocs de béton ou de terre cuite qu'il fixe avec du mortier.

Dans la construction industrielle, il assemble des éléments préfabriqués, des panneaux agglomérés ou des plaques de béton.

Il peut aussi réaliser des murs à l'aide de béton armé. Il réalise le coffrage et le ferrailage de l'élément. Ensuite, il veille à exécuter le bétonnage de l'élément en toute sécurité.



L'ouvrier qualifié en construction gros-œuvre exerce son métier en plein air, il est exposé aux intempéries. Debout sur des échafaudages ou accroupi dans des excavations, il travaille souvent dans des conditions difficiles, voire dangereuses. Mais les consignes de sécurité sont de plus en plus sévères, afin de prévenir les accidents. Des outils mécaniques (élévateurs, grues, bétonnières...) rendent son travail moins pénible.



L'ouvrier qualifié en construction gros-œuvre se déplace de chantier en chantier, ce qui l'éloigne parfois de son domicile.

Il est un ouvrier qualifié précis, soigneux et minutieux qui sait interpréter les plans. Il travaille volontiers en équipe et a le sens des responsabilités. Il se montre persévérant et résistant ; il ne souffre pas du vertige. Il doit aussi être capable d'anticiper les travaux à réaliser et de prendre des initiatives.

